Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Aux membres du bureau de la communauté de communes Mellois en Poitou

Melle, le 28 juin 2024

Direction des affaires juridiques
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

Objet : Convocation du bureau communautaire de la communauté de communes Mellois en Poitou

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du bureau communautaire prévue le :

jeudi 4 juillet 2024 à 18 h 00

La Béronne à Les Arcades à Melle

Pièces jointes :

- *Formulaire de pouvoir*
- *Projets de délibérations*
- *Annexes*

Ordre du jour

Relevé des décisions en matière de commande publique

Affaires générales

1. Bureau communautaire du 6 juin 2024 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Animation du territoire

2. Base de loisirs du Lambon - Règlement intérieur (annexe)

Prévention et gestion des déchets

3. Groupement de commandes pour la fourniture d'abri-bacs ainsi que la mise à disposition et la collecte de bacs et le traitement des biodéchets - Convention constitutive du groupement (annexe)

Education - Politique scolaire

4. Groupement de commandes pour la fourniture de denrées alimentaires - Convention constitutive du groupement avec le CIAS (annexe)

Education - Enfance jeunesse

5. Dispositif Pass Colo Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) communautaires – Convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Deux-Sèvres (annexe)

Aménagement

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

6. Convention de partenariat et d'objectifs avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Deux-Sèvres au titre de l'année 2024 (annexe)

Ressources humaines et communication interne

7. Tarification des contrats d'engagement éducatif

Attractivité économique et touristique

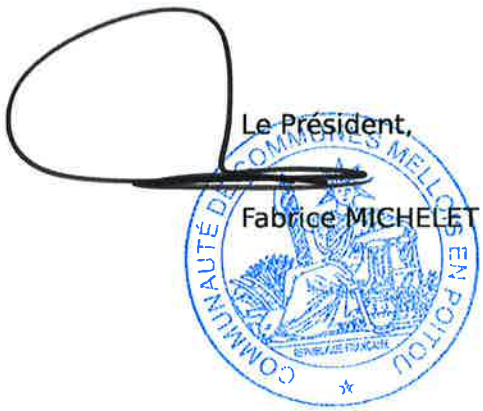
8. Melle - Parc d'activité Le Pinier - Cession lot n°7 - CLARTIPALIS (annexes)
9. Melle - Parc d'activités Le Pinier - Vente de foncier - Commune de Melle (annexes)

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 2 juillet 2024 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Fabrice MICHELET